

DECISION DU PRESIDENT N°19/2020

OBJET : Octroi de chèques cadeaux au personnel communautaire pour l'année 2020

--- Le Président de la Communauté de Communes « Jabron Lure-Vançon-Durance »,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant dispositions relatives aux droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9 modifié par l'article de la loi N°2007-148 du 2 février 2007,

Vu l'arrêté ministériel du 2 décembre 2019 fixant la valeur du plafond mensuel de Sécurité sociale pour 2020 à 3428 €,

Considérant qu'il ressort de ces éléments que le montant plafond d'attribution des bons d'achat ou chèques-cadeau au titre de 2020 est fixé à $3428 \text{ €} \times 5\% = 171 \text{ €}$ (arrondi),

Vu la circulaire FP/4 n°1931 /2B n°256 du 15 juin 1998 relative aux dispositions applicables en matière de prestation d'action sociale à réglementation commune,

Vu la circulaire NOR : CPAF1936852C du 24 décembre 2019 relative aux prestations interministérielles d'action sociale à réglementation commune et fixant les taux applicables en 2020,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 22 Juillet 2020 portant délégations au Président,

DECIDE :

ARTICLE 1 : Monsieur le Président décide, afin de remercier les agents de la Communauté de communes Jabron Lure Vançon Durance pour leur implication et leur investissement au cours de l'année 2020, d'attribuer un chèque-cadeau d'un montant de 100 euros pour chaque fonctionnaire et contractuel en poste au sein de la collectivité au 1^{er} décembre 2020.

ARTICLE 2 : Il sera rendu compte au Conseil Communautaire de la présente décision conformément à l'article L5211-10 du CGCT.

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera adressée à la Préfecture des Alpes de Haute Provence.

Fait à SALIGNAC, le 3 décembre 2020

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

R.AVINENS



Envoyé en préfecture le 07/12/2020

Reçu en préfecture le 07/12/2020

Affiché le

ID : 004-200071033-20201203-DP19_2020-AR

Bon de commande CKD04

Chambre de commerce et d'industrie territoriale des Alpes-de-Haute-Provence

60 boulevard Gassendi - 04000 Digne-les-Bains

☎ 04 92 30 80 99 - Fax : 04 92 32 04 73

✉ chequescadeaux04@digne.cci.fr 🌐 chequescadeaux04.fr

SIRET : 180400015 00019 - NAF : 9411Z - N° intracommunautaire : FROQ180400012



Coordonnées

Raison sociale : Com com Sabon Julie Vaugon Duranca

Adresse de facturation : Le village 04290 SALIGNAC

Adresse de livraison : Le village 04290 SALIGNAC

Nom du responsable : _____

Nom du contact : FLANDIN

Téléphone : 0492344675 Courriel : xcobanabthccslvd@orange.fr

Quand les offrir ?

• EVENEMENTS URSSAF

- Départ à la retraite
- Fête des mères
- Fêtes des pères
- Mariage
- Naissance
- Noël des enfants
- Noël des salariés
- Pacs
- Rentrée scolaire
- Saint Catherine
- Saint Nicolas

• EVENEMENTS URSSAF

(ex : vacances, fête du personnel..)

Détail de la commande

Evènement	Nombre de pochettes (a)	Composition des pochettes								Montant par pochette (b)	TOTAL Général (a) x (b)
		1 pochette = salarié Valeurs standards : 10, 20, 30 ou valeur personnalisée									
		Valeur faciale	Nombre	Valeur faciale	Nombre	Valeur faciale	Nombre	Valeur faciale	Nombre		
ex : Noël	15	20€	5	10€	5	21€	1			171€	2 565€
NOËL	13	10 €	10	€		€		€		100 €	1300 €
		€		€		€		€		€	€
		€		€		€		€		€	€
		€		€		€		€		€	€
		€		€		€		€		€	€
		€		€		€		€		€	€
Total commande										1300 €	
Livraison											
Retrait gratuit à la CCIT des AHP : à Digne-les-Bains ou Manosque											
Envoi postal en «valeur déclarée» forfait 20€											€
<small>* Pour les commandes supérieures à 10 000€, des conditions particulières peuvent être consenties. Prendre contact avec la CCIT des AHP.</small>											
Total à payer										1300 €	

Mention portée sur les chèques

Offert par : la CCSLVD

Règlement à nous faire parvenir avec le bon de commande

Modalités de paiement	RIB CCIT des AHP / IBAN FR76 1680 7001 4304 3190 3016 646				
Chèque Espèces Virement	Domiciliation	Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
	BPA Digne	16807	00143	04319030166	46
«Par la présente, l'acheteur déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente figurant au dos»					
Signature	Lieu : <u>SALIGNAC</u>	Date : <u>03/12/2020</u>			
	Nom du signataire : <u>AVINENS Rene</u>				
	Remarque : _____				

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la CCIT des AHP - 60 boulevard Gassendi - 04000 Digne-les-Bains et en justifiant votre identité ou par courriel à fichiercci@digne.cci.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.